



Adresse et siège social :
Maison des associations du 14^{ème}
AVTM – ASSS Boîte N° 43
22 rue DEPARCIEUX
75014 PARIS
Courriel : avtm.asss@gmail.com
site internet :
<http://avtm.hautetfort.com/>



Le mot du président

Avril 2017,

Chers amis,

Notre lettre de début d'année nous permet de vous communiquer le bilan de l'année 2016 pour l'AVTM et pour l'ASSS et de vous rendre compte des réalisations de nos amis indiens à travers les projets que nous avons pu financer.

Nous avons pu poursuivre en 2016 nos principaux soutiens aux ONG amies suivantes :

- ICOD : soutien à Gaston et à un nouveau projet (dispensaire) qu'il nous a demandé de prendre en charge,
- SEVA SANGH SAMITI, pour participer à ses divers projets,
- ASHA BHAVAN CENTRE (éducation de 1000 enfants, prise en charge de 130 enfants contre la malnutrition, ainsi qu'à un nouveau projet présenté dans notre dernière lettre d'information, concernant la prise en charge d'enfants handicapés,
- RAGDS pour leur programme de santé en milieu rural.

Le sérieux, le dévouement et le professionnalisme de nos partenaires a encore été récompensé par l'obtention de deux nouveaux prix décernés à nos amis de ASHA BHAVAN CENTRE, l'un au niveau de l'état du Bengale Occidental, et l'autre au niveau du gouvernement indien à Dehli.

Soyez remerciés pour votre fidèle et précieux soutien.

François Moulinier, Président de l'AVTM et de l'ASSS

RESULTATS DE L'AVTM ET DE L'ASSS ANNEE 2016

Recettes (dons) euros

	2015	2016
AVTM	75 694	71 548
ASSS	28 948	29 223
Dons exceptionnels	55 187 (*)	15 226 (**)
Total	169 829	115 998

Frais de fonctionnement euros

	2015	2016
AVTM	1 781	2 068
ASSS	889	568
Total	2 670	2 636

(*) Donations exceptionnelles au profit de l'AVTM et de l'ASSS.

(**) Donations exceptionnelles au profit de l'AVTM.

En 2016, nous avons donc (hors dons exceptionnels) bénéficié d'une relative stabilité des dons (avec une légère baisse pour l'AVTM). Les frais de fonctionnement (2 636 euros, soit 2 162 euros une fois déduits les frais sur transferts internationaux) restent très modestes et ne représentent que 1,86 % des recettes comptabilisées. Ce résultat ne peut être atteint qu'en raison du fonctionnement complet des deux associations à l'aide de bénévoles qui assurent l'ensemble des tâches de gestion et au soutien de la Maison des Associations de Paris 14ème qui nous permet d'y avoir un siège social, une boîte aux lettres et une salle de travail informatique mis gratuitement à notre disposition.

Transferts internationaux

Transferts AVTM - ASSS	2015	2016
ABC	71 600	63 500
ICOD	17 750	12 800
RAGDS	3 000	3 000
SEVA SANGH SAMITI	26 500	28 000
Total	118 850	107 300

LE CENTRE ICOD DE GASTON



En 2016, Gaston nous a demandé de financer un dispensaire, illustré par les deux photos ci-dessous. Il a reçu en 8 mois à partir du mois d'avril 2016 : 2 251 patients, dont 436 d'ICOD et 1 815 patients extérieurs. Les autres photos illustrent la vie de Gaston à ICOD.



Reminiscence



SEVA SANGH SAMITI

C'est encore un bilan remarquable que nous a présenté Seva Sangh Samiti avec 27 598 personnes qui ont pu bénéficier de son aide en une année, réparties comme indiqué dans le tableau ci-après. Notre contribution annuelle nous permet de prendre en charge avec l'aide de trois autres ONG espagnoles et un généreux donateur suisse les projets dans le domaine de la santé (centre médicaux de Pilkhana et de Banipur), de la lutte contre la malnutrition, de l'éducation des enfants, du foyer de jeunes filles et de la formation professionnelle des adultes menés par nos amis indiens de Pilkhana et illustrés par les photos ci-dessous..



Centre médical Pilkhana	10 379
Pédiatrie	3 198
Gynécologie	1 570
Soins de kiné	5 415
Soins contre tuberculose	1 691
Clinique dentaire	1 445
Informations prévention (pour mamans souvent illettrées d'enfant de la crèche et d'enfants malnutris)	60
Soins enfants (4 mois à 2 ans) malnutris	21
Crèche	40
Distribution de lait	50
Foyer de jeunes filles	30
Ecole Banipur	96
Formation professionnelle	60
Dispensaire de Banipur	2 806
Soutien scolaire	40
Aides d'urgences	470
Ecole des Sunderbans	227
Total	27 598



De nouvelles distinctions pour ASHA BHAVAN CENTRE rapportées par notre ami Gaston :

« Exultation à ABC Foyer de l'Espoir de Kathila qui a reçu successivement le 3 décembre deux importantes récompenses et médailles de félicitations: la première à New Delhi où Jean-Marie Barui, dit Papou, mon filleul et directeur et maître d'œuvre d'ABC, est allé accepter des mains du Président de l'Union indienne la prestigieuse "Récompense

nationale pour travail exceptionnel d'un environnement sans barrières pour les infirmes", tandis que sa maman Sukeshi recevait la deuxième à Kolkata des mains du Gouverneur du Bengale, pour "Travail



personnel exceptionnel pour la cause des personnes souffrant d'handicaps". Inutile pour moi de souligner le mérite de cette double récompense, nationale du Ministère de la Justice pour l'ONG d'ABC , et de l'Etat du Bengale par le Ministère des Femmes et du développement social pour l'infatigable secrétaire d'ABC Sukeshi. Cela récompense les



quelques 42 ans de travail social de base presque cachés de cette femme remarquable n'ayant jamais été à l'école et après s'être battue souvent seule contre vents et marées, s'est enfin vue reconnue comme une actrice de

premier plan pour le développement des plus défavorisés. Et aussi le dévouement et le génie de son fils qui n'a effectué que des études en Bengali dans l'école du village de Bélari pour se hausser au niveau le plus haut avec la seule force de sa volonté et sans aide de personne. »

Nous avons présenté dans notre dernière lettre le nouveau projet que ABC nous a demandé de soutenir concernant la réhabilitation d'enfants handicapés. Ce programme se déroule bien, dix centres sont ouverts, l'AVTM en soutient trois, une fondation indienne en soutient un et une autre ONG en soutient six. L'ensemble du programme concerne 1 716 enfants.

Nous continuons parallèlement de soutenir les deux projets dans lesquels nous nous sommes impliqués depuis de longues années : éducation dans 30 centres et lutte contre la malnutrition.

VIE DE NOS ASSOCIATIONS

L'AVTM a participé à deux manifestations en 2016 : la présence pendant un week-end dans un magasin Franprix parisien pour l'opération Micro-don ainsi qu'au marché de Noël de la maison des associations de Paris 14^{ème}.

Pour nos amis internautes :

Merci de nous renvoyer le questionnaire joint et de nous communiquer votre adresse mail qui nous permet de vous donner régulièrement des informations et notamment de vous faire parvenir la chronique mensuelle de notre ami Gaston.

L'Association vous enverra un **reçu fiscal** début 2018 pour les dons de l'année 2017.

La loi de finance actuellement en vigueur vous permet d'obtenir une réduction d'impôt de 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Dans ces conditions, un don de 100 euros vous donne droit à une réduction d'impôts de 66 euros et vous revient à 34 euros.